

UNE PORTE D'ENTRÉE À LA CONCERTATION
PERMANENTE



* LES CONFÉRENCES-DÉBATS DU SPPPI
DE L'AGGLOMÉRATION TRANSRHÉNANE DE STRASBOURG-KEHL

DAS S3PI, PERMANENT im MEINUNGSUSTAUSCH

LZ - 28/10/12

NANOMATERIAUX & MICROPOLLUANTS :

Des risques ... Pour la santé et l'environnement ?



Rencontre-débat du SPPPI : Mardi 13 septembre 2016

Simple rappel:

- Sous le titre « **Les NANO's, des Bénéfices et des Risques !** (Feu vert à la Science) », vous pouviez lire dans la Lettre d'information du SPPPI, N°39-Mai 2014:
- *Le domaine des nanosciences et nanotechnologies (NST) pose de très nombreuses questions scientifiques, technologiques, économiques et sociétales dont bon nombre peuvent, à juste titre, être qualifiées de défis voire de grands défis interdisciplinaires.*

A PROPOS DES NANO'S, Que nous dit la DREAL du Grand Est ?

Les nanoparticules

  SITE de la DREAL Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine
22 août 2016 (mis à jour le 24 août 2016)

Il s'agit de particules de taille nanométrique, c'est à dire de l'ordre du milliardième de mètre, utilisées dans de nombreux domaines d'activité : biologie, médecine, électronique, cosmétiques, textiles, fibres, teintures, produits de construction, etc.

Elles présentent des propriétés et un comportement différents des mêmes composés de taille plus importante. Ce sont ces propriétés spécifiques qui laissent présager un danger pour la santé. Des études en cours devraient préciser leur effet sur la santé et l'environnement.

Les **nanométariaux** sont aujourd'hui déjà largement utilisés dans des secteurs très variés de la vie quotidienne :

- bâtiment,
- alimentation,
- cosmétique,
- santé,
- objets sportifs...

Ils soulèvent des questions non encore résolues concernant leurs mécanismes d'action et leur impact sur la santé.

Le contexte actuel

- Le Plan National Santé Environnement (PNSE) vise à **répondre aux interrogations de la population** sur les conséquences sanitaires à court et moyen terme de l'exposition à certaines pollutions de leur environnement.
- L'action 70 du **PNSE3** veut « soutenir le renforcement du corpus réglementaire européen sur les **nanomatériaux** : *Modification des annexes de REACH et examen de la pertinence des autres options, en particulier d'un registre européen comparable au dispositif français de déclaration* » (Cf. page 70). Pilotes : DGPR, DGS, Partenaires : ANSES, INERIS.

Déroulement de la présente réunion

MERCI D'AVANCE DE VOTRE ATTENTION ! MIT BESTEM DANK FÜR IHR ZUHÖREN !

A) LES INTERVENTIONS (15 à 20 minutes par orateur)

« *Les enjeux des nanomatériaux, avec en particulier les questions concernant l'EAU* », par **Danielle LANQUETUIT**, Agronome médiateur en environnement (AVICENN)

« *Réduire les rejets en micropolluants à la source : le projet LUMIEAU-Stra* », par **Maxime POMIES**, Ingénieur Eau et Environnement (Eurométropole de Strasbourg)

« *Les problématiques d'intervention des services de secours face aux nanotechnologies* », par **Patrice PETIT**, Lieutenant-Colonel (SDIS 67)

B) DISCUSSION-DÉBAT (La parole est à la Salle)